

40 États membres

Albanie

Allemagne

Belgique

Bosnie-Herzégovine

Bulgarie

Chypre

Croatie

Danemark

Espagne

Estonie

Finlande

France

Géorgie

Grèce

Hongrie

Irlande

Islande

Italie

*"l'ex-République
yougoslave
de Macédoine"*

Liechtenstein

Lettonie

Lituanie

Luxembourg

Malte

Moldova

Monténégro

Norvège

Pays-Bas

Pologne

Portugal

République slovaque

République tchèque

Roumanie

Saint-Marin

Saint-Siège

Serbie

Slovénie

Suède

Suisse

Turquie

La ville de Varsovie et la CEB signent un contrat de prêt pour financer des infrastructures municipales à vocation sociale

Varsovie, le 5 août 2010 : La ville de Varsovie, représentée par son Maire, **Hanna Gronkiewicz-Waltz**, et la CEB, représentée par **Imre Tarafás**, Vice-Gouverneur, ont signé un prêt de 200 millions de zlotys polonais.

Les fonds de la CEB financeront partiellement des projets d'infrastructures publiques intégrés au programme d'investissement à long terme de la ville, dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'aide sociale, des services publics administratifs et de l'amélioration d'ensemble des conditions de vie dans l'agglomération de Varsovie.

La modernisation et l'agrandissement des centres d'aide sociale, la construction de nouvelles unités scolaires et la modernisation thermique de celles existantes, l'action sur les infrastructures routières locales destinée à faciliter le transport et la communication urbains, la construction et l'amélioration des structures hospitalières municipales figurent parmi les projets considérés. Ceux-ci contribueront à améliorer la qualité de vie des habitants de Varsovie, au nombre de 1,7 million.

Ce nouvel engagement s'inscrit dans le sillage de deux projets précédents, dont le financement a été couronné de succès, en faveur de la ville de Varsovie. Il vient confirmer la démarche de soutien de la CEB aux autorités polonaises municipales et régionales pour la réalisation d'infrastructures publiques, afin de les aider également à mieux s'intégrer et à renforcer leur attractivité dans le paysage régional européen.

Depuis son adhésion à la CEB en 1998, le montant cumulé des **33 projets approuvés en Pologne** s'élève à **2,2 milliards d'euros**, dont la moitié sous forme de financements directs aux autorités locales.

*

Fondée en 1956, la **CEB** (Banque de Développement de Conseil de l'Europe) compte **40 États membres**, dont 18 pays d'Europe centrale et orientale.

En tant qu'instrument majeur de la politique de solidarité en Europe, la Banque finance des projets sociaux en mettant à leur disposition des ressources levées dans des conditions reflétant la qualité de sa notation (**AAA** auprès de Standard & Poor's, Fitch Ratings et Moody's). Elle accorde des prêts à ses États membres, à des établissements financiers et à des autorités locales pour le financement de projets dans le secteur social, conformément à son Statut.